



Terres Vivantes

POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE ET SOLIDAIRE



# OFFRE DE FORMATIONS ET D'ACTIONS COLLECTIVES

Terres Vivantes 34 (Hérault)

*Juillet - Décembre 2022*



Terres Vivantes

POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE ET SOLIDAIRE

# Sommaire

- 1**      **Terres Vivantes : structure d'accompagnement, centre de formation**
- 2**      **Notre approche à la formation**
- 3**      **Comment s'inscrire ?**
- 4**      **Comment financer sa formation chez Terres Vivantes ?**
- 5**      **I. Séances d'accompagnement collectif pour naviguer la phase « émergence » du projet d'installation**
  - « Mûrir son Projet »
  - « Concrétiser son entreprise agricole »
- 6 - 7**    **II. Formations pour faciliter le diagnostic et la structuration du projet**
  - « Apprendre à chiffrer son projet et choisir son statut »
  - « Analyser ses résultats comptables »
  - « S'installer en collectif : comment bien vivre le travail à plusieurs »
- 8 - 10**   **III. Formations en comptabilité et gestion stratégique pour être autonome en phase post-crédation**
  - « Comptabilité : apprendre à réaliser les saisies (logiciel ISTEIA) »
  - « Réaliser ses déclarations fiscales : TVA et revenus »
  - « Sécuriser sa ferme avec une assurance adaptée »
  - « Se préparer à une embauche saisonnière en agriculture »
  - « Stratégie et climat »

# Terres Vivantes, centre de formation et structure d'accompagnement

TERRES VIVANTES est une association avec une double-mission : **l'accompagnement à l'installation agricole et la transmission**, et la réalisation de **formations collectives en comptabilité et gestion** à destination d'agriculteurs. La finalité est d'aider à la décision, d'améliorer la capacité d'anticipation, et permettre aux agriculteurs d'être autonomes dans leurs choix stratégiques.

Les porteurs de projets suivis par Terres Vivantes bénéficient d'un accompagnement "sur mesure" adapté aux spécificités de chaque projet. Les journées d'accompagnement collectif ("Mûrir son projet" et "Concrétiser son entreprise agricole") ont été conçus pour aider les porteurs de projets à construire un plan d'action cohérent avec leurs objectifs professionnels et leur projet de vie. Ces temps collectifs sont complétés par des rdv individuels avec nos conseillères pour un soutien professionnel tout au long du parcours d'installation.

Terres Vivantes est reconnu organisme de formation par Vivéa. Depuis 2012, elle constitue une **AFOCG (Association de Formation Collective à la Gestion)** et forme plus de 80 personnes par an à réaliser la comptabilité de leur ferme sur logiciel comptable, analyser les résultats, réaliser les déclarations fiscales, .... D'autres formations sur des thématiques particulières (climat, embauche saisonnière, ...) aident les agriculteurs à piloter leur entreprise de façon stratégique.

Terres Vivantes fait partie du réseau national InterAFOCG. Elle est également membre de l' ADEAR Occitanie et du réseau régional InPACT (Initiatives pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale).



# Notre approche à la formation

TERRES VIVANTES propose des formations sous forme **collective** afin de faciliter le partage d'expériences, l'intelligence de groupe et la mise en réseau des agriculteurs. Une qualité de formation est assurée par une équipe de **formatrices professionnelles** (agro-économistes, conseillères économiques et sociales) ainsi que des intervenants experts mobilisés sur des thématiques spécifiques. Notre approche pédagogique combine des apports théoriques avec la mise en pratique et des temps interactifs. L'autonomie, l'écoute et le respect du projet global de chacun sont au cœur de notre philosophie.

Nos formations sont complémentaires à l'**accompagnement individuel** des porteurs de projets. Cet accompagnement se découpe en 3 phases : l'émergence du projet, la phase diagnostic, et la période post-crédation. Bien qu'il n'y a pas de "parcours de formation" préconisé, nos formations ont tendance à devenir pertinentes à différents moments du parcours d'installation, comme illustré ci-dessous.

# EMERGENCE

« Confirmer son projet »

## QUE FAIT ON ENSEMBLE ?

- Le point sur vos besoins et attentes
  - Bilan de compétences
  - Mise en place d'un plan de formation
  - Réflexion sur la faisabilité du projet
- Construction d'un plan d'action

# DIAGNOSTIC

« Mettre en oeuvre »

## QUE FAIT ON ENSEMBLE ?

- Réaliser une étude globale du projet portant sur la cohérence avec le projet de vie et la viabilité du projet
  - Analyse technico-économique, statutaire et commerciale
  - Mise en réseau avec les partenaires technique et financiers
- Réalisation d'un diagnostic de faisabilité technico-économique & construction d'une stratégie pour l'installation

# SUIVI-POST CREATION

« Pérenniser l'entreprise »  
« Favoriser l'autonomie »

## QUE FAIT ON ENSEMBLE ?

- Faire le point sur la saison écoulée (volet économique et financier, technique, commercial, humain et organisationnel)
  - Mise en réseau, échanges
- Co-construction d'une stratégie de développement pour l'entreprise



Des experts partenaires mobilisés :  
juriste fiscaliste & expert comptable



Rendez-vous individuels sur le terrain et à Terres Vivantes

Stage « accompagnement paysan » pour tester le métier, découvrir une technique particulière, créer un nouveau atelier

## Comment s'inscrire ?

L'inscription est possible ...

- **En ligne via la catalogue de formations du réseau INPACT :**  
[www.inpact-occitanie.org/formation](http://www.inpact-occitanie.org/formation)
- **Par mail :** [brigitte.barthas.tv@gmail.com](mailto:brigitte.barthas.tv@gmail.com)
- **Par téléphone :** 04 67 96 41 05
- **Par courrier :** Terres Vivantes,  
6 rue Filandière, 34800 Clermont l'Hérault

Pour toute question relative au contenu et à l'organisation des formations :

Brigitte Barthas, responsable de formations :

**[brigitte.barthas.tv@gmail.com](mailto:brigitte.barthas.tv@gmail.com)**



# Comment financer sa formation chez Terres Vivantes ?

A dark teal circle with a white border containing the word "Vivéa" in white text.

Vivéa

## Vous êtes cotisant solidaire ou EATP

Votre fond Vivéa est mobilisable pour toutes nos formations (sauf partie I "accompagnement collectif") si vous êtes à jour de vos cotisations. .

## Vous êtes / avez été salarié

Vérifiez le montant de votre Compte Personnel de Formation (CPF) sur le site

[www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)

- Si le montant est suffisant, vous pouvez financer certaines formations (ex. "chiffrer son projet" ; "concrétiser la création de son entreprise agricole") via le CPF
- Si le montant est restreint, vous pouvez mobiliser le CPF pour une partie de la formation (le reste sera à auto-financer).

Si vous souhaitez vous former tout en restant salarié.e, contactez votre OPCO (Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité).

A dark teal circle with a white border containing the letters "CPF" in white text.

CPF

A dark teal circle with a white border containing the letters "AIF" in white text.

AIF

## Vous êtes demandeur d'emploi

Demandez à votre conseiller pôle emploi les conditions pour mobiliser votre Allocation Individuelle à la Formation (AIF).

Dans le cadre d'une démission-reconversion, voir vos droits sur <https://demiSSION-reconversion.gouv.fr/>.



# I. Séances d'accompagnement collectif pour naviguer la phase « émergence » du projet

## MÛRIR SON PROJET

Cet accompagnement collectif s'adresse aux porteurs de projets de projet encore dans les premiers stades de réflexion à leur activité agricole. Elle aide chacun à mieux définir son projet d'installation et sa stratégie globale, lui permettant de :

- > Identifier ses motivations et aspirations profondes, inscrire son projet dans sa trajectoire personnelle et professionnelle
- > Comprendre les démarches à entreprendre pour la recherche, l'acquisition et/ou location et l'aménagement du foncier agricole
- > Identifier les compétences à acquérir pour le métier d'agriculteur
- > Connaître les dimensions stratégiques d'une installation agricole : dimensionnement et besoins économiques, organisation du travail.
- > Établir un plan d'action.

## CONCRETISER SON ENTREPRISE AGRICOLE

Ce temps d'accompagnement collectif permet à chacun de définir une stratégie globale de son projet agricole, adaptée à sa situation de vie et prenant en compte les enjeux et les conséquences des choix à faire. Le porteur de projet sera aidé à :

- > Identifier ses motivations profondes, inscrire le projet dans sa trajectoire personnelle et professionnelle.
- > Identifier les compétences à acquérir pour le métier d'agriculteur
- > Comprendre les statuts juridiques, fiscaux et sociaux. Savoir choisir les statuts le plus adaptés à son projet compte-tenu de l'ensemble des ateliers.
- > Définir une stratégie de financement et comprendre les outils de chiffrage.
- > Construire un plan d'action

**Durée de formation :** 3 jours  
**Dates :** 6, 10 et 13 octobre 2022  
**Date limite d'inscription :**  
29 septembre 2022

**Tarifs :** Dispositif accompagnement collectif, nous contacter pour plus d'information.

**Intervenants :** Astrid Van Den Berg et Estelle Olive, ingénieures agronomes et formatrices Terres Vivantes ; un agriculteur du réseau Terres Vivantes  
**Pré-requis :** avoir un projet d'installation dans l'Hérault

**Durée de formation :** 5 jours  
**Dates :** 8, 14, 17, 22 et 24 novembre 2022  
**Date limite d'inscription :**  
1 novembre 2022

**Tarifs :** Adhésion (50 €).  
Financement complémentaire demandé : AIF, CPF ou autre.

**Intervenants :** Astrid Van Den Berg et Valérie Glain, ingénieures agronomes et formatrices Terres Vivantes ; agriculteur(s) du réseau Terres Vivantes  
**Pré-requis :** avoir un projet d'installation dans l'Hérault

## II. Formations stratégiques pour réussir le diagnostic et la structuration du projet

### APPRENDRE A CHIFFRER SON PROJET ET CHOISIR SON STATUT

Cette formation vous apprendra à chiffrer votre projet et appréhender la rentabilité par atelier et de manière globale,

Les stagiaires seront formés à :

- > Identifier les différents statuts juridiques, fiscaux et sociaux et leurs conséquences, élaborer des scénarios.
- > Comprendre comment s'établit un plan de financement avec une vision à long terme. Savoir repérer les forces et faiblesses en termes d'investissement et de capacité financière.
- > Réaliser un compte de résultat prévisionnel et un calendrier de trésorerie prévisionnel mensuel.
- > Présenter la stratégie globale de son projet et savoir évaluer sa cohérence.

**Durée de formation :** 3 jours

**Dates :** 3 séances (choisir une)

- 7, 11, 17 et 20 octobre 2022
- 1, 5, 8 et 12 décembre 2022

**Date limite d'inscription :**

une semaine avant démarrage

**Tarifs :**

Adhésion à l'association (50€)

**Intervenants :**

Marie-Laure Gutierrez, Estelle Olive, Chloé Cadier ou Astrid van den Berg, formatrices Terres Vivantes

### ANALYSER SES RESULTATS COMPTABLES

Dans les premières années de vie d'une entreprise agricole, la gestion est primordiale car les résultats sont souvent insuffisants. Cette période correspond à des remises en cause permanentes des choix productifs, commerciaux et d'investissement. Cette formation permet aux agriculteurs de maîtriser les éléments comptables nécessaires pour gérer leur entreprise de façon stratégique et raisonner leurs choix :

- > Savoir analyser les résultats comptables annuels : charges et produits
- > Savoir analyser le compte de résultat et les SIG
- > Analyser la capacité à dégager des liquidités
- > Mettre au point des indicateurs de suivi

**Durée de formation :** 6 jours

**Dates :** Cette formation sera à nouveau proposée en début de l'année 2023. N'hésitez pas à nous contacter dès maintenant pour vous pré-inscrire.

**Tarifs :**

Adhésion à l'association (50€).

**Intervenants :**

Marie-Laure Gutierrez, Estelle Olive, Chloé Cadier ou Astrid van den Berg, formatrices Terres Vivantes

## S'INSTALLER EN COLLECTIF : BIEN VIVRE LE TRAVAIL A PLUSIEURS

Les projets collectifs sont de plus en plus nombreux (sociétés, GIE...) aujourd'hui, mais la dimension humaine est souvent oubliée au profit des aspects statutaires. Or, dans les projets collectifs, les relations entre les participants est souvent la clé de réussite, comme la principale source d'échec.

Afin de réduire les risques, nous proposons cette journée de formation qui vous permettra de :

- > Connaître les règles de fonctionnement, complémentarité des statuts (sociétés, GAEC, EARL...) et du règlement intérieur. Faire des choix sur le partage au sein du collectif (travail, argent, ...) et définir des règles de fonctionnement.
- > Identifier les conditions à réunir pour qu'un collectif marche, approfondir les motivations individuelles, renforcer la cohésion du groupe
- > Anticiper les points de divergences et résoudre des conflits.

**Intervenants** : Brigitte Barthas ou Lydie Chaffotte, formatrice à Terres Vivantes et ingénieur agronome

**Pre-requis** : être dans un projet collectif en fonctionnement ou sur le point de démarrer

**Durée de formation** : 1 jour  
**Date** : 2 sessions par an, date à déterminer.  
**Date limite d'inscription** :  
Nous contacter pour plus d'info.

**Tarifs** : Adhésion à l'association (50€)  
Consommation enveloppe VIVEA : 224 €.



### III. Formations en comptabilité et gestion pour être autonome en phase post-crédation



#### COMPTABILITE : APPRENDRE A REALISER LES SAISIES (LOGICIEL ISTEA)

Vous souhaitez devenir autonome en gestion ? Cette formation sur 6 jours, en petit groupe, facilite un apprentissage de la comptabilité pas à pas. Elle permet aux agriculteurs d'apprendre à tenir leur comptabilité, d'avoir la maîtrise des éléments comptables pour gérer leur entreprise, de s'approprier les outils d'analyse et de raisonner les choix et orientations à réaliser.

A l'issue de la formation, les stagiaires seront

capables de :

- > Maîtriser les bases de la comptabilité en partie double
- > Utiliser le logiciel comptable ISTEA
- > Maîtriser les contrôles TVA, comprendre les écritures et les écritures particulières (paiement compte personnel, auto-construction, acomptes...)
- > Réaliser le bilan d'ouverture, maîtriser les données pour la gestion des immobilisations
- > Corriger les écriture en passant par la balance et le grand livre, vérifier l'enregistrement des immobilisations et bilan de la formation.

**Durée de formation :** 6 jours

**Date(s):** Cette formation sera à nouveau proposée en 2023.

N'hésitez pas à nous contacter dès maintenant pour vous pré-inscrire.

**Matériel à apporter :**

Ordinateur portable avec Windows, repas tiré du sac. Les dates suivantes seront fixées avec le groupe.

**Tarifs :** Adhésion AFOCG TV obligatoire + achat du logiciel ISTEA.

Consommation enveloppe Vivéa : 1008 €

**Intervenants :** Lydie CHAFFOTTE, ou Chloé CADIER, formatrice en gestion/comptabilité

## REALISER SES DECLARATIONS FISCALES : TVA ET REVENUS

Cette journée pratique permet aux agriculteurs de connaître les nouveautés des lois fiscales et d'être à jour de leurs démarches et déclarations administratives : téléprocédure, taux de TVA, normes de facturation...

Les stagiaires seront formés à :

- > Réaliser leur déclaration TVA : Connaître les taux, identifier la TVA collectée, la TVA déductible. Faire la différence entre TVA sur biens et services et TVA sur immobilisation.
- > Réaliser ses déclarations de revenus. Renseigner les formulaires de crédit d'impôt et la déclaration de revenu MSA.
- > Maîtriser le fonctionnement de la fiscalité agricole et des activités annexes (mécanismes TVA, micro fiscal/réel, BA/BIC, crédit d'impôts) et des nouvelles lois fiscales,
- > Calculer la taxe ADAR. Savoir réaliser la déclaration sur internet.

**Durée de formation :** 1 jour

**Date(s):** Cette formation sera à nouveau proposée en 2023. N'hésitez pas à nous contacter dès maintenant pour vous pré-inscrire.

**Tarifs :** Adhésion à l'association (50€) Consommation enveloppe VIVEA : 224 €

**Intervenants :** Marie Laure Gutierrez, Estelle Olive, ou Chloé Cadier (formatrices Terres Vivantes)

## SECURISER SA FERME AVEC UNE ASSURANCE ADAPTEE

Les aléas climatiques sont de plus en plus fréquents et violents, les risques d'accidents de la vie ou matériels toujours possibles. Les agriculteurs souhaitent se prémunir contre la perte de production, d'outils de production, etc. Cette formation permet de prendre conscience de la possibilité d'agir face aux aléas et de se protéger :

- > Identifier et comprendre le vocabulaire spécifique des assurances. S'approprier un contrat d'assurance et savoir le déchiffrer.
- > Identifier et s'approprier les points clés ou de vigilance dans les différents contrats d'assurance. Savoir apprécier les risques selon sa propre situation et ses objectifs.
- > Mesurer les conséquences de différents niveaux de couverture. Apprendre à négocier en fonction de ses objectifs.

**Durée de formation :** 3 jours

**Date(s):** La prochaine séance sera programmée en fonction de la demande. N'hésitez pas à nous contacter dès maintenant pour vous pré-inscrire.

**Tarifs**

Adhésion demandée.

Un chèque de caution de 150 € sera demandé pour garantir l'inscription.

**Intervenants :** Patrick Barrat, consultant indépendant spécialisé en assurances, et une formatrice Terres Vivantes



## SE PREPARER A UNE EMPLOI SAISONNIERE

Cette formation répond aux attentes de futurs employeurs qui souhaitent connaître ou approfondir la mise en oeuvre de l'embauche d'un salarié. Elle couvre :

- > les formalités liées à l'embauche à partir d'un exemple pratique (TESA)
- > les mesures d'aide à l'emploi ou d'allègement des charges sociales.
- > les différents types de contrat, éléments du contrat de travail, notion d'emploi saisonnier.
- > des points spécifiques en fonction des besoins du groupe (ex. heures supplémentaires, travail à temps partiel, conditions de travail, organisation des temps de travail, etc.)

## STRATEGIE ET CLIMAT

Les agriculteurs doivent s'adapter en permanence à l'incertitude, et notamment aux aléas climatiques. Cette formation les aide à analyser les forces et faiblesses de l'entreprise en lien avec ses résultats économiques, et à réorienter leurs choix de production, de commercialisation et d'investissements en cohérence avec leur stratégie de développement. Les stagiaires sauront :

- > Analyser la situation financière de l'entreprise (produits, charges, résultat économique)
- > Etablir un diagnostic, explorer les évolutions possibles et leviers d'action
- > Définir des objectifs en lien avec le changement climatique et structurer un plan d'action.

**Durée de formation :** 1 jour

**Date(s):** La prochaine séance sera programmée en fonction de la demande. N'hésitez pas à nous contacter dès maintenant pour vous pré-inscrire.

### Tarifs

Adhésion demandée.  
Consommation enveloppe  
VIVEA : 224 €.

### Intervenants :

Brigitte Barthas, formatrice TV;  
Hervé Garcia, intervenant MSA;  
Eliane Pieroni, juriste

**Durée de formation :** 3 jour(s)

**Date(s):** La prochaine séance sera programmée en fonction de la demande. N'hésitez pas à nous contacter dès maintenant pour vous pré-inscrire.

### Tarifs :

Adhésion demandée.  
Consommation enveloppe  
VIVEA : 951 €.

**Intervenants :** Marie Laure Gutierrez, accompagnatrice / formatrice Terres Vivantes



## Nos financeurs :



## Nos partenaires :



## Nos réseaux professionnels :





*Terres Vivantes*

**POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE ET SOLIDAIRE**

**Une équipe de professionnelles pour vous accompagner  
tout au long de votre projet**

**6 rue Filandière**

**34800 Clermont l'Hérault**

**04 67 96 41 05**

**[contact.terresvivantes.34@gmail.com](mailto:contact.terresvivantes.34@gmail.com)**

**[www.terresvivantes.org](http://www.terresvivantes.org)**